



COMITE REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE BRETAGNE

Lorient le 07 décembre 2016

Procès-verbal - Assemblée Générale 2016 du CRTE de Bretagne

L'Assemblée Générale Ordinaire du CRTE de Bretagne s'est tenue le jeudi 1er décembre 2016 à l'hôtel-restaurant Robic, 4 rue Jean Jaurès – 56300 PONTIVY, sous la Présidence de Jean-Luc CRESPEL. Les membres ont été convoqués par courrier le 27 octobre 2016.

Le Président ouvre la séance à 18h30, il remercie les membres présents.

Le CRTE de Bretagne est composé de **252** membres représentant **466** voix. Pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer, les quorums à atteindre étaient de **63** membres représentant **117** voix.

63 membres étaient présents ou ont voté par correspondance représentant **150** voix. Les quorum en nombre de membres et de voix étant atteints, l'Assemblée Générale a pu délibérer valablement.

Le rapport moral/d'activité a été présenté par Martine MERCIER-VIGNY, Secrétaire Générale du CRTE de Bretagne.

Le rapport financier et le budget prévisionnel ont été présentés par Dominique CESBRON, Trésorier du CRTE de Bretagne.

La motion de prorogation du mandat des élus du CRTE a été présentée par Jean-Luc CRESPEL, Président du CRTE de Bretagne.

La parole est donnée aux membres présents, ils ont posé leurs questions et les réponses ont été apportées.

Votes :

Résultat des votes :

	Rapport moral/d'activité		Rapport financier		Budget prévisionnel		Motion de prorogation	
Pour	150	100%	150	100%	150	100%	150	100%
contre	0	0%	0	0%	7	0%	0	0%
Nul/Blanc	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	150	100%	150	100%	172	100%	150	100%

Le rapport moral/d'activité, le rapport financier et le budget prévisionnel, ainsi que la motion de prorogation ont été adoptés à la majorité des voix.

Jean-Luc CRESPEL
Président du CRTE Bretagne

Martine MERCIER-VIGNY
Secrétaire Générale du CRTE Bretagne